



Programme de construction et nombre de place de parking.

Par **vdedier**, le 12/10/2016 à 14:59

Bonjour,
je suis intéressé par un programme de construction d'appartements proche de chez moi. Lors des différents contact avec le vendeur de ce programme, il apparait qu'il est impossible d'avoir deux places de parking pour y stationner nos deux véhicules. J'aimerais savoir quelle est la norme qui impose qu' il y est qu'une seul et unique place de parking par appartement disponible dans ce programme.

Merci par avance de vos réponse.

Cordialement.

Par **morobar**, le 12/10/2016 à 16:50

Bonjour,
Le nombre d'emplacements est indiqué au PLU.
En général 1 emplacement par logement jusqu'au 3 pièces, 2 pour les logements plus grands.
Mais il existe des dérogations, par exemple à proximité de transports publics de voyageurs...

Par **Visiteur**, le 12/10/2016 à 16:54

Bsr,

Oui, c'est la règle 1 par appartement (de + de 40m2 je crois)